

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00557 Numéro SIREN : 793 838 152 Nom ou dénomination : ACTIV NANCY

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2019 sous le numéro de dépôt 6678

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

ACTIV NANCY
52 boulevard Lobau
54000 Nancy

V/REF :
N/REF : 2013 B 557 / 2019-B-6678

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 12/08/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

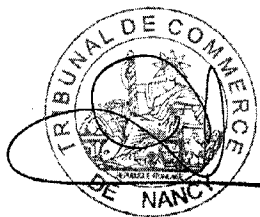
Concernant la société

ACTIV NANCY
Société par actions simplifiée
52 boulevard Lobau
54000 Nancy

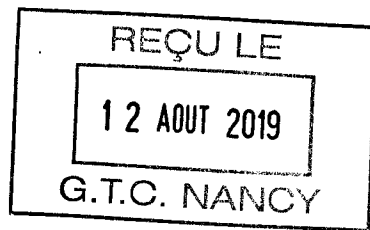
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-6678 le 22/08/2019

R.C.S. NANCY 793 838 152 (2013 B 557)

Fait à NANCY le 22/08/2019,
LE GREFFIER ASSOCIE



ACTIV NANCY
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
52 Bd Lobau – 54 000 – NANCY
793 838 152 RCS NANCY



OK CAC

Greffe du Tribunal de Commerce de NANCY
Rue du Maréchal Juin
BP 30108
54003 – NANCY CEDEX

N/ref : Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Afin d'opérer les formalités afférentes aux opérations ci-après relatées :

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des actes nécessaires à l'enregistrement de cette formalité, à savoir :

- Un exemplaire des comptes annuels : exercice clos le 31 décembre 2018,
- Un exemplaire du rapport de gestion de la Présidence : exercice clos le 31 décembre 2018,
- Un exemplaire de la proposition d'affectation du résultat : exercice clos le 31 décembre 2018,
- Un exemplaire du rapport du Commissaire aux comptes : exercice clos le 31 décembre 2018,
- Un chèque de 45,73 € à l'ordre du greffe du Tribunal de commerce.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

La Présidence

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right.

Société ACTIV NANCY

52 BD LOBAU

54000 NANCY

COMPTES ANNUELS du 01/01/2018 au 31/12/2018

Pages

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

14 avenue de l'Europe

77144 MONTEVRAIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	45 000	29 895	15 105	21 536	6 431	29.86
	Fonds commercial (1)	15 050		15 050	15 050		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	62 189	22 810	39 379	37 534	1 845	4.92
	Autres immobilisations corporelles	847 080	538 172	308 908	421 383	112 474	26.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15 730		15 730	14 656	1 074	7.33
	Total II	985 050	590 878	394 173	510 159	115 986	22.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 540		1 540	2 138	598	27.98
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 972		4 972	21 367	16 395	76.73
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 602		16 602	19 836	3 234	16.30
	Autres créances	25 450		25 450	57 191	31 742	55.50
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 574		17 574	26 745	9 171	34.29
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	66 138		66 138	127 277	61 139	48.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 051 188	590 878	460 310	637 435	177 125	27.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

15 050
0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	60 348	107 642	47 295	43.94
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	128 409	47 295	81 114	171.51
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	96 939	225 348	128 409	56.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	166 012	227 047	61 035	26.88
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 247	66 749	31 502	47.19
	Dettes fiscales et sociales	101 493	96 476	5 017	5.20
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 161	43	40 118	NS
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)	20 458	21 773	1 315	6.04
	Total IV	363 371	412 088	48 716	11.82
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	460 310	637 435	177 125	27.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

259 697 246 075

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	22 667		22 667	15 039		7 627	50.72
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 033 999		1 033 999	1 246 832		212 833	17.07
Chiffre d'affaires NET	1 056 666		1 056 666	1 261 871		205 205	16.26
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 344	2 456		1 111	45.25
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			3 343	4		3 339	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 061 353	1 264 331		202 978	16.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			27 006	20 115		6 891	34.26
Variation de stock (marchandises)			598	2 138		2 736	127.98
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 476	9 892		416	4.20
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			655 375	831 667		176 292	21.20
Impôts, taxes et versements assimilés			19 705	34 418		14 713	42.75
Salaires et traitements			198 689	199 571		882	0.44
Charges sociales			47 785	42 661		5 124	12.01
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			139 073	140 609		1 536	1.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			57 786	39 684		18 102	45.62
Total des Charges d'exploitation (II)			1 155 493	1 316 478		160 985	12.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			94 140	52 147		41 993	80.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 875	4 972	1 097	22.07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 875	4 972	1 097	22.07
2. Résultat financier (V-VI)	3 875	4 972	1 097	22.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	98 015	57 119	40 896	71.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 869	9 824	7 955	80.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 869	9 824	7 955	80.97
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 264		32 264	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	32 264		32 264	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 394	9 824	40 218	409.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 063 223	1 274 155	210 932	16.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 191 631	1 321 450	129 818	9.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	128 409	47 295	81 114	171.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société ACTIV NANCY

52 BD LOBAU

54000 NANCY

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

14 avenue de l'Europe

77144 MONTEVRAIN

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Variation détaillée des stocks et des en-cours	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	10
Engagement en matière de pensions et retraites	10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 460 310.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 056 666.16 Euros et dégageant un déficit de 128 408.81- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 731€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 731 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	10 731
Total	10 731

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 050		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	48 985		13 205
Installations générales agencements aménagements divers	798 074		8 396
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 198		413
TOTAL	887 257		22 014
Prêts, autres immobilisations financières	14 656		1 074
TOTAL	14 656		1 074
TOTAL GENERAL	961 963		23 088

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			60 050	60 050
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			62 190	62 190
Installations générales agencements aménagements divers			806 469	806 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			40 611	40 611
TOTAL			909 270	909 270
Prêts, autres immobilisations financières			15 730	15 730
TOTAL			15 730	15 730
TOTAL GENERAL			985 051	985 051

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	23 464	6 431		29 895
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 451	11 359		22 810
Installations générales agencements aménagements divers	384 097	115 975		500 072
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 793	5 308		38 101
TOTAL	428 341	132 642		560 983
TOTAL GENERAL	451 805	139 073		590 878

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 431				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 359				
Instal.générales agenc.aménag.divers	115 975				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 308				
TOTAL	132 642				
TOTAL GENERAL	139 073				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 730	0	15 730
Autres créances clients	16 602	16 602	
Impôts sur les bénéfices	10 731	10 731	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 719	14 719	
TOTAL	57 782	42 052	15 730

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	166 012	62 338	103 675	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 247	35 247		
Personnel et comptes rattachés	23 753	23 753		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 596	26 596		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 646	15 646		
Autres impôts taxes et assimilés	35 497	35 497		
Autres dettes	40 161	40 161		
Produits constatés d'avance	20 458	20 458		
TOTAL	363 371	259 697	103 675	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 035			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	375.0000	400			400

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 540	2 138		598
Approvisionnements				
Total I	1 540	2 138		598
Production				
Production en cours				

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	
des organes de direction ou de gérance	156 000
Total	156 000

La Présidente de la société étant une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, la rémunération qui lui est allouée (assujettie à TVA et non à cotisations sociales) est donc assimilée à une prestation de services (constituant chez elle un produit imposable à l'impôt précité) et n'a donc pas été comptabilisée dans un compte de charges de personnel.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				444 008	444 008
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				296 145	296 145
- exercice				70 275	70 275
Total				366 419	366 419
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				44 337	44 337
- entre 1 et 5 ans				33 252	33 252
Total				77 589	77 589

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ACTIV NANCY
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 Euros
Siège social : 52, boulevard Lobau - 54 000 - NANCY
Immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 793 838 152

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2019**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin :

- o de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- o de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre Société a enregistré un chiffre d'affaires de 1 056 611 € contre 1 261 871 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 205 261 € (- 16,27%).

Concernant les ratios de gestion :

- la valeur ajoutée s'élève à 362 889 € (soit 34,34 % du chiffre d'affaires),
- l'excédent brut d'exploitation est de 75 107 € (soit 7,11% du chiffre d'affaires),
- le résultat d'exploitation ressort à -120 478 € (soit 3,84 % du chiffre d'affaires).

Au regard de résultats financier et exceptionnel d'un montant total de – 4 555 €, et d'un impôt sur les sociétés nul, le résultat net de la société s'élève à un montant de – 128 409 € (soit – 11,83 % du chiffre d'affaires).

Endettement

Au 31 décembre 2018, la Société possède un ratio d'endettement [(capital restant dû sur les emprunts contractés + concours bancaires + comptes courants non bloqués) / total d'actif] de 36,14 % (contre 35,61 % pour l'exercice précédent).

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement de nature à compromettre la continuité de l'exploitation n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour le prochain exercice sont de parvenir à augmenter le chiffre d'affaires de notre société, tout en essayant de faire progresser notre rentabilité par le maintien du niveau de nos charges de structure.

Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Au 31 décembre 2018 et au jour du présent rapport, la Société ne possède aucune filiale ou participation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Détermination du résultat fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge non déductible fiscalement.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de – 128 409 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir accepter l'affectation de ce résultat de la manière suivante :

Perte de l'exercice	- 128 409 €,
Augmenté du report à nouveau antérieur	NÉANT,
Pour former un bénéfice distribuable de	NÉANT,
Affecté :	
- au poste « <i>réserve légale</i> » à hauteur de	0 €,
- aux associés, sous forme de dividendes, à hauteur de	0 €,
- le solde étant affecté en « <i>autres réserves</i> » pour un montant de	- 128 409 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à un montant de 96 939 €.

Dividendes

Conformément à la réglementation (article 243 bis du Code général des impôts), l'Assemblée Générale précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (au titre du résultat dégagé sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2017).

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce sont mentionnées dans le rapport spécial de la Présidence.

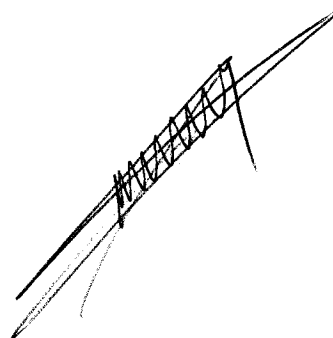
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration et qu'il a été procédé à la nomination, par acte séparé, de commissaires aux comptes titulaire et suppléant conformément à l'article L. 227-9-1 du Code de commerce.

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus à la Présidence pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Le 10 juin 2019

La Présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of diagonal strokes and a final vertical stroke, positioned below the text 'La Présidence'.

ACTIV NANCY
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 Euros
Siège social : 52, boulevard Lobau - 54 000 - NANCY
Immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 793 838 152

RAPPORT SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE
CONCERNANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément aux textes légaux et réglementaires en vigueur, il a été établi le présent rapport sur les conventions réglementées, visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, conclues entre la Société et les associés.

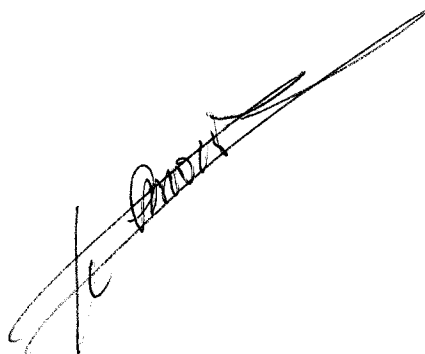
CONVENTIONS CONCLUES ANTÉRIEUREMENT ET POURSUIVANT LEURS EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la Société ACTIV NANCY a conclu une convention de management fees, avec la société ACTIV FITNESS MANAGEMENT au sein de laquelle Christophe BENOIST, Emmanuel BURS, Gwenaëlle ALLABOUCH et Aurélie SABOURIN sont associés égaux (et co-Gérants) et détiennent donc chacun 25 % du capital social.

Le montant des produits facturés, au titre de la convention de management fees conclue avec la société ACTIV FITNESS MANAGEMENT, s'élève à une somme totale de 198 000 €.

Fait le 10 juin 2019

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. BENOIST', written over a diagonal line.

ACTIV NANCY
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 Euros
Siège social : 52, boulevard Lobau - 54 000 - NANCY
Immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 793 838 152

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf (2019),

Le 30 juin,

À 10h00,

Les associés de la société « *ACTIV NANCY* » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 6 rue des Canis à BAILLY-ROMAINVILLIERS (77 700), sur convocation de la Présidence, la société « *ACTIV FITNESS MANAGEMENT* ».

Sont présents :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - Monsieur Christophe BENOIST, | détenteur de 23,25 % du capital, |
| - Monsieur Emmanuel BURS, | détenteur de 23,25 % du capital, |
| - Madame Gwenaëlle ALLABOUCH, | détentrice de 20,75 % du capital, |
| - Mademoiselle Aurélie SABOURIN, | détentrice de 20,75 % du capital, |
| | |
| - Monsieur Christophe BENOIST, en qualité
de représentant de la société
« <i>ACTIV FITNESS MANAGEMENT</i> » | détentrice de 12,00 % du
capital. |

Ces personnes sont les seules associées de la société précitée et représentent donc la totalité des actions émises par ladite société.

Le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe BENOIST, représentant de la société « *ACTIV FITNESS MANAGEMENT* » (Présidente de la Société), désigné à l'instant

même par les quatre premiers associés précités (co-gérants de la SARL « *ACTIV FITNESS MANAGEMENT* »), ce dernier rappelant les délibérations inscrites à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la Présidence pour sa gestion au cours dudit exercice,**
- 2. Affectation du résultat de l'exercice,**
- 3. Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,**
- 4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée:

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport de la Présidence sur l'activité de la Société au cours dudit exercice,
- le rapport spécial de la Présidence concernant les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que ces documents, prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée des rapports de la Présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidence et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels (à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus à la Présidence pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante:

Perte de l'exercice	- 128 409 €,
Augmenté du report à nouveau antérieur	NÉANT,
Pour former un bénéfice distribuable de	NÉANT,
Affecté :	
- au poste « <i>réserve légale</i> » à hauteur de	0 €,
- aux associés, sous forme de dividendes, à hauteur de	0 €,
- le solde étant affecté en « <i>autres réserves</i> » pour un montant de	- 128 409 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à un montant de 96 939 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les opérations afférentes auxdites conventions ainsi que la traduction qui en est faite dans les comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidence et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

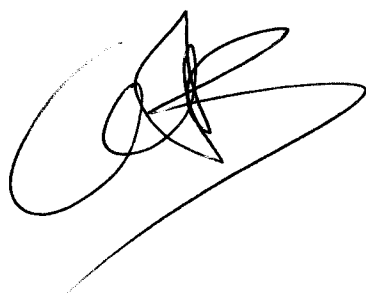
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance, les associés ou leurs mandataires, lesdites signatures valant feuille de présence.

Monsieur Christophe BENOIST
Associé

Monsieur Emmanuel BURS
Associé



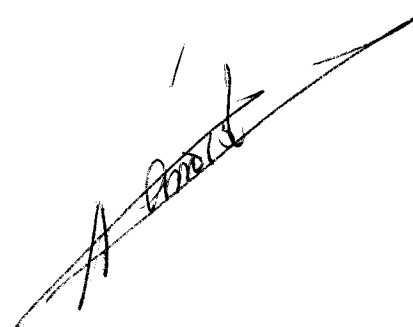
Madame Gwenaëlle ALLABOUCH
Associée



Madame Aurélie SABOURIN
Associée



ACTIV FITNESS MANAGEMENT
représentée par Monsieur
Christophe BENOIST



Cabinet MEZZI
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX
Téléphone : 01.83.38.60.80

ACTIV NANCY

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

52, boulevard Lobau

54000 NANCY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

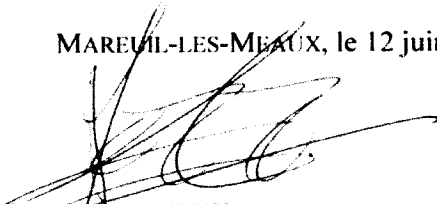
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

MAREUIL-LES-MEAUX, le 12 juin 2019.



Karim MEZZI

Commissaire aux comptes

Cabinet MEZZI
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX
Téléphone : 01.83.38.60.80

ACTIV NANCY

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

52, boulevard Lobau

54000 NANCY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « *ACTIV NANCY* » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître une perte de 128 409 Euros et un total de bilan de 460 310 Euros, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de notre opinion

20. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

21. Indépendance

Sur la période courant du 1^{er} janvier 2018 (date de début d'exercice social de la société « *ACTIV NANCY* ») à la date d'émission de notre rapport, nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Au regard du déficit de l'exercice 2018, nous avons sollicité la présidence pour connaître les perspectives d'avenir de la société.

Au regard des informations transmises par cette dernière, rien ne semble remettre en cause la continuité d'exploitation de la société *ACTIV NANCY*.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons, que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, et portant notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes annuels pris isolément.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables à notre mission, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels de la société « *ACTIV NANCY* ».

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par *ACTIV FITNESS MANAGEMENT*, Président de la société « *ACTIV NANCY* ».

7. Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou de manière cumulée, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe au présent rapport et en fait partie intégrante.

MAREUIL-LES-MEAUX, le 12 juin 2019.



Karim MEZZI

Commissaire aux comptes

Cabinet MEZZI
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX
Téléphone : 01.83.38.60.80

Mareuil-Les-Meaux, le 12 juin 2019

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ « ACTIV NANCY »
RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	45 000	29 895	15 105	21 536	6 431	29.86
	Fonds commercial (1)	15 050		15 050	15 050		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	62 189	22 810	39 379	37 534	1 845	4.92
	Autres immobilisations corporelles	847 080	538 172	308 908	421 383	112 474	26.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15 730		15 730	14 656	1 074	7.33
	Total II	985 050	590 878	394 173	510 159	115 986	22.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 540		1 540	2 138	598	27.98
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 972		4 972	21 367	16 395	76.73
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 602		16 602	19 836	3 234	16.30
	Autres créances	25 450		25 450	57 191	31 742	55.50
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 574		17 574	26 745	9 171	34.29
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	66 138		66 138	127 277	61 139	48.04
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 051 188	590 878	460 310	637 435	177 125	27.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

15 050
C

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	60 348	107 642	47 295	43.94
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	128 409	47 295	81 114	171.51
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	96 939	225 348	128 409	56.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	166 012	227 047	61 035	26.88
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 247	66 749	31 502	47.19
	Dettes fiscales et sociales	101 493	96 476	5 017	5.20
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	40 161	43	40 118	NS
	Produits constatés d'avance (1)	20 458	21 773	1 315	6.04
	Total IV	363 371	412 088	48 716	11.82
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		460 310	637 435	177 125	27.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

259 697

246 075

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	22 667		22 667	15 039		7 627	50.72
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 033 999		1 033 999	1 246 832		212 833	17.07
Chiffre d'affaires NET	1 056 666		1 056 666	1 261 871		205 205	16.26
Production stockée							
Production immobilisée			1 344	2 456		1 111	45.25
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 343	4		3 339	NS
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 061 353	1 264 331		202 978	16.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			27 006	20 115		6 891	34.26
Variation de stock (marchandises)			598	2 138		2 736	127.98
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 476	9 892		416	4.20
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			655 375	831 667		176 292	21.20
Impôts, taxes et versements assimilés			19 705	34 418		14 713	42.75
Salaires et traitements			198 689	199 571		882	0.44
Charges sociales			47 785	42 661		5 124	12.01
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			139 073	140 609		1 536	1.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			57 786	39 684		18 102	45.62
Total des Charges d'exploitation (II)			1 155 493	1 316 478		160 985	12.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			94 140	52 147		41 993	80.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 875		4 972		1 097	22.07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 875		4 972		1 097	22.07
2. Résultat financier (V-VI)	3 875		4 972		1 097	22.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	98 015		57 119		40 896	71.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 869		9 824		7 955	80.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 869		9 824		7 955	80.97
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 264				32 264	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	32 264				32 264	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 394		9 824		40 218	409.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 063 223		1 274 155		210 932	16.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 191 631		1 321 450		129 818	9.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	128 409		47 295		81 114	171.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société ACTIV NANCY

52 BD LOBAU

54000 NANCY

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

14 avenue de l'Europe

77144 MONTEVRAIN

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Variation détaillée des stocks et des en-cours	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	10
Engagement en matière de pensions et retraites	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 460 310.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 056 666.16 Euros et dégageant un déficit de 128 408.81- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 731€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 731 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	10 731
Total	10 731

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 050		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	48 985		13 205
Installations générales agencements aménagements divers	798 074		8 396
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 198		413
TOTAL	887 257		22 014
Prêts, autres immobilisations financières	14 656		1 074
TOTAL	14 656		1 074
TOTAL GENERAL	961 963		23 088

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			60 050	60 050
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			62 190	62 190
Installations générales agencements aménagements divers			806 469	806 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			40 611	40 611
TOTAL			909 270	909 270
Prêts, autres immobilisations financières			15 730	15 730
TOTAL			15 730	15 730
TOTAL GENERAL			985 051	985 051

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	23 464	6 431		29 895
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 451	11 359		22 810
Installations générales agencements aménagements divers	384 097	115 975		500 072
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 793	5 308		38 101
TOTAL	428 341	132 642		560 983
TOTAL GENERAL	451 805	139 073		590 878

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 431				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 359				
Instal.générales agenc.aménag.divers	115 975				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 308				
TOTAL	132 642				
TOTAL GENERAL	139 073				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 730	0	15 730
Autres créances clients	16 602	16 602	
Impôts sur les bénéfices	10 731	10 731	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 719	14 719	
TOTAL	57 782	42 052	15 730

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	166 012	62 338	103 675	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 247	35 247		
Personnel et comptes rattachés	23 753	23 753		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 596	26 596		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 646	15 646		
Autres impôts taxes et assimilés	35 497	35 497		
Autres dettes	40 161	40 161		
Produits constatés d'avance	20 458	20 458		
TOTAL	363 371	259 697	103 675	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 035			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	375.0000	400			400

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 540	2 138		598
Approvisionnements				
Total I	1 540	2 138		598
Production				
Production en cours				

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	156 000
Total	156 000

La Présidente de la société étant une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, la rémunération qui lui est allouée (assujettie à TVA et non à cotisations sociales) est donc assimilée à une prestation de services (constituant chez elle un produit imposable à l'impôt précité) et n'a donc pas été comptabilisée dans un compte de charges de personnel.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				444 008	444 008
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				296 145	296 145
- exercice				70 275	70 275
Total				366 419	366 419
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				44 337	44 337
- entre 1 et 5 ans				33 252	33 252
Total				77 589	77 589

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.